

## La formation universitaire n'est plus nécessaire pour les officiers de la SQ

La Sûreté du Québec a décidé d'éliminer l'exigence de crédits universitaires pour devenir officier, en plus de suspendre le financement des cours universitaires pour les agents de base. La décision a fait réagir l'Association des policiers et policières du Québec (APPQ).

Pierre Veilleux, président de l'APPQ, confirme que cette décision touche tous les policiers, dont ceux qui sont présentement en formation au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ou encore si travaille sur le territoire.

M. Veilleux souligne que plusieurs rapports « ont préconisé une formation accrue » pour les policiers.

Cette nouvelle décision, « moi je pense que c'est niveler par le bas », déplore-t-il.

Les compressions gouvernementales seraient la cause de ces changements selon lui.

« À court on ne s'en rendra pas trop compte, à long terme, je pense qu'on doit se professionnaliser et il va y avoir un manque à gagner là-dedans. »

— Pierre Veilleux, président de l'APPQ